

Compte-rendu de la réunion extraordinaire de conseil municipal du Mercredi 25 octobre 2023
--

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre, à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

**Etaient présents** : Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Amélie BEUGNET, Marie TETART, Grégory CUISINIER, Lysiane PREVOST, Johann LAUVAU

**Etait excusée** : THERY Nadine

- Ordre du jour** :
1. ***Approbation des comptes rendus des 9/06 et 30/08/2023***
  2. ***Point travaux***
  3. ***Bois St Pierre – délibération retrait de la commune d'Hannescamps***
  4. ***Remplacement Didier***
  5. ***Point rentrée scolaire***
  6. ***11 Novembre***
  7. ***Noël***
  8. ***Questions diverses :***
    - ***Demandes diverses***
    - ***Opération brioches 2023***
    - ***Formation élus***

\* \* \*

**1. Approbation des comptes rendus des 9/06 et 30/08/2023**

Les comptes rendus ayant été remis avec les convocations, Mr le Maire demande s'il y a des remarques concernant leur contenu. Aucune remarque n'est faite, les comptes rendus sont approuvés.

**2. Point travaux**

Les plans modifiés par l'architecte suite à la réunion de travaux du 4/10 ont été transmis aux conseillers. Ceux-ci paraissent bien ! Mr le Maire informe avoir eu une réunion cet après-midi avec Mr Carpentier, Maître d'œuvre, Mme Lefebvre, architecte et le bureau de contrôle VERITAS afin de voir ensemble si les propositions faites par l'architecte conviennent au niveau des normes de sécurité avant de déposer le permis de construire et ainsi éviter un refus. Plusieurs points ont été abordés :

- La porte à l'arrière peut être supprimée
- La laverie et la cuisine doivent être séparées
- Au niveau de la cuisine nous sommes limités à 20 kw/h, ce qui est peu. Au-delà, les portes et le plafond doivent être coupe-feu, ce qui a un coût supplémentaire. Nous devons décider de ce qu'on fait. A l'unanimité, il est décidé d'augmenter la puissance électrique de la cuisine et d'y installer des portes et un plafond coupe-feu.
- En ce qui concerne les toilettes, les plans actuels prévoient 2 toilettes séparées (homme/femme) ce qui impose de mettre 2 PMR. Pour éviter cela il faut un accès unique. Nous devons faire le choix soit d'installer un seul PMR avec un accès unique ou d'installer un deuxième PMR. A l'unanimité, le choix est fait de ne faire qu'un seul PMR avec un accès unique.

Remarque de Grégory CUISINIER concernant l'accès traiteur. Vérifier s'il est suffisant pour le passage d'une voiture.

Revoir également l'emplacement de la clôture.

**3. Bois St Pierre – délibération retrait de la commune d'Hannescamps et adhésion au Syndicat des eaux de la Vallée du Gy et de la Scarpe au Syndicat Mixte d'eau potable du bois St pierre pour la seule commune d'Hannescamps**

**- retrait de la commune d'Hannescamps :**

Monsieur le Maire,

- Donne lecture de la délibération, accompagnée de l'étude d'impact, de la commune d'Hannescamps, en date du 12 avril 2023, demandant son retrait du Syndicat Mixte de production d'Eau Potable du Bois Saint-Pierre au 31 décembre 2023

- Précise que le Conseil Syndical du Bois Saint-Pierre réuni en date du 27 septembre 2023 a donné un avis favorable au retrait de la commune d'Hannescamps du Syndicat Mixte du Bois Saint-Pierre. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le retrait de la Commune d'Hannescamps du Syndicat du Bois St Pierre au 31 décembre 2023.



## **- Adhésion au Syndicat des eaux de la Vallée du Gy et de la Scarpe au Syndicat Mixte d'eau potable du bois St pierre :**

Monsieur le Maire :

Donne lecture de la délibération du Syndicat des eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe accompagnée de l'étude d'impact en date du 8 juin 2023, demandant son adhésion au Syndicat Mixte de production d'Eau Potable du Bois Saint Pierre pour la seule commune d'Hannescamps au 1er janvier 2024, Précise que le comité syndical du Syndicat Mixte de production d'Eau Potable du Bois Saint Pierre réuni en date du 27 septembre 2023 a donné un avis favorable à l'adhésion du Syndicat des eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe au Syndicat Mixte de production d'Eau Potable du Bois Saint Pierre pour la seule commune d'Hannescamps au 1er janvier 2024.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'adhésion du Syndicat des eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe au Syndicat Mixte de production d'Eau Potable du Bois Saint Pierre pour la seule commune d'Hannescamps au 1er janvier 2024.

### **4. Remplacement Didier**

Mr le Maire informe avoir reçu 12 candidatures suite à la publication de l'offre sur le site Emploi Territorial et celui de Pôle Emploi. Sur les 12 candidatures, 4 candidats correspondaient plus au profil recherché et ont été reçus lors d'un entretien avec le maire et les 3 adjoints. Dans un premier temps, il a été demandé à un candidat de venir passer une après-midi sur la commune afin de lui montrer la station d'épuration, le château d'eau, ... et s'assurer qu'il soit bien intéressé par le poste puisqu'il est titulaire sur la commune de Pas en Artois et qu'il s'agirait là d'une mutation. Après réflexion et pour des raisons de santé, il a préféré ne pas accepter le poste. De ce fait, Mr le Maire a rappelé un candidat qui est employé à mi-temps à la commune de Louvencourt, il sera reçu samedi. Nous allons lui proposer de démarrer dès le 1<sup>er</sup> novembre en complément de son mi-temps jusqu'au départ de Didier, fin décembre + le temps de son préavis à Louvencourt. Il démarrerait donc en temps plein le 1<sup>er</sup> février 2024 si tout se passe bien. Marie-Cécile Collier demande ce que l'on fait pour le départ de Didier ? Après discussion, il est décidé de lui faire un pot de départ son dernier de jour de travail soit le vendredi 22 décembre à 19h00 et d'inviter toute la population.

### **5. Point rentrée scolaire**

Pour cette année scolaire, nous comptons 60 élèves inscrits au rpi. Nous avons une moyenne de 17 à 24 élèves qui mangent à la cantine chaque semaine et 2 à 3 élèves réguliers fréquentent la garderie. Prochain conseil de classe le 7 novembre à Sailly.

#### **6. 11 Novembre**

Il est proposé de faire un couscous lors du repas du 11 novembre. Grégory Cuisinier a déjà réservé chez Garbe au vu du délai court. Ils ont bien voulu accepter de faire le repas mais pour les desserts ça ne va pas être possible car ils ont déjà beaucoup de commandes pour ce jour-là.

#### **7. Noël**

Pour nos aînés : cette année, il y aurait 22 colis doubles et 24 simples. La distribution se fera le 16 décembre dans la matinée. Rendez-vous en mairie à 8h30.

Pour nos enfants : il est décidé d'offrir une carte cadeau Joueclub aux enfants jusqu'à la primaire et une carte cadeau à Leclerc pour les collégiens, d'un montant de 15€. La distribution des cartes se fera le mercredi 20 décembre à 15h00 à la salle des fêtes. Préparer un mot et prévoir du chocolat chaud.

#### **8. Questions diverses**

- Demandes diverses : -Mr le Maire informe avoir eu une demande de Mr Fourcy et Mme Postic qui habitent la nouvelle maison dans la rue de Pas. Ils demandent la possibilité d'installer des ralentisseurs à l'entrée du village car ils craignent voir un jour un véhicule ou un camion dans leur maison qui se trouve après le virage et où ils constatent des vitesses excessives des automobilistes et des routiers en cette période de betteraves. Mr le Maire va contacter le Département pour voir les possibilités d'aménagement, notamment, l'installation de chicanes.

- Arnaud Lequette demande s'il pourrait récupérer les pompes des anciens pompiers de Souastre, qui se trouvent stockées dans le petit local, afin de pouvoir faire des manœuvres avec les jeunes sapeurs-pompiers de Bucquoy. Personne n'y voit d'inconvénient.

- Mr le Maire a eu une requête de Mr François Choquet par rapport au terrain où se trouve la citerne incendie rue de St-Amand qui lui appartient maintenant. Après discussion, il est décidé de voir avec lui s'il serait d'accord pour nous vendre le terrain.

- Opération brioches 2023 : comme chaque année nous sommes sollicités pour l'APEI pour la vente de brioches au profit de l'association. Mr le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 250€ comme nous le faisons depuis plusieurs années. A l'unanimité, le conseil municipal accepte.

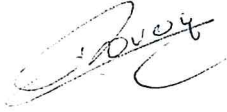
- Terrain de foot : suite aux discussions lors des précédents conseils municipaux, Mr le Maire souhaiterait demander à Françoise Dambreville si elle serait d'accord pour revendre à la commune une bande de 2 mètres de large, le long de son terrain pour avoir accès au terrain de foot qui se trouve derrière sa propriété et lui refaire sa clôture. Les conseillers sont d'accord. A suivre...

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 22h25.

Fait le 14 novembre 2023

Le Maire  
T. ROUCOU

Le secrétaire de séance  
Grégory CUISINIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roucou', written over a horizontal line.